

M. l'Orateur: A l'ordre. Puis-je signaler aux députés qu'il est dix heures. (*Applaudissements*)

A l'ordre. Puis-je présumer que la Chambre ne souhaite pas entamer le débat sur la motion d'ajournement?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Comme il est dix heures, la séance est levée jusqu'à 2 h. 30 demain après-midi.

(A 10 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)
